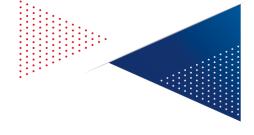
STATUT DE L'ARBITRAGE FFF



STATUT DE L'ARBITRE JOUEUR

Le vote sur l'arbitre joueur effectué à l'AG d'hiver 2024 est annulé car n'a pas applicable règlementairement (FFF). En effet, le nombre de match à effectuer doit être identique sur l'ensemble des districts du Grand-Est.

Le vote est donc annulé.



